

## **Facteur et/ou restaurateur de percussions**

Elles sont membranophones (tambour, timbale), métalliques (carillon, gong, cymbale) ou en bois (maracas, congas). Outre leur exécution, le facteur et/ou restaurateur de percussions règle leur sonorité selon un accord donné et en fonction de la tension qu'ils peuvent supporter.

### **Emploi et débouchés**

Les instruments à percussion, et plus particulièrement les idiophones, sont considérés comme les premiers instruments de musique. La subdivision des percussions en idiophones et membranophones a été définie par la *Systematik der Musikinstrumente* de Hornbostels-Sachs en 1914. Cette classification a été critiquée, notamment par André Schaeffner (ethnomusicologue et conservateur au Musée de l'Homme jusqu'en 1965) pour qui la catégorie des idiophones équivaut à un fourre-tout. Mais elle reste aujourd'hui la plus couramment utilisée.

En France, on compte peu de facteurs de percussions (cinq environ). Certains se sont spécialisés dans la confection de batteries. Généralement, leur activité ne se limite pas à la fabrication de percussions. Ils peuvent travailler en ébénisterie ou menuiserie, fabriquer d'autres instruments, ou encore proposer une gamme plus large d'accessoires (pour le transport des instruments par exemple). Un facteur se différencie du technicien car son métier ne consiste pas en l'assemblage d'éléments importés, mais en la construction totale de l'instrument.

Certaines percussions sont traditionnellement fabriquées dans leur pays d'origine, comme la cymbale en Turquie ou le djembé en Afrique.

## **Devenir Facteur et/ou restaurateur de percussions**

### **Formation**

Il n'existe pas de formation spécialisée dans les instruments à percussion. Une formation de chaudronnier, de menuisier ou d'ébéniste peut servir de base.